

CONSEIL MUNICIPAL du 07 octobre 2021

COMPTE RENDU

Date de Convocation : 30 septembre 2021

Etaient présents :

AUDOUY Muriel	BONNAFOUS Guy	BOUSQUET Martine	CADAS Yves
CALAIS Maxime	CARLIER David	CHADOURNE Stéphane	DARRIEUMERLOU Dominique
DRIS Thomas	GONZALEZ Gilles	GRABIE Muriel	GUIRAUD Guy
JUIN-PENSEC Michelle	LAMPE Jérémie	MARQUES Séverine	MARTINEZ Jean-Jacques
MASI Jean	MEDA Didier	MINEO Samuel	PÉRISSÉ Christine
POTTIEZ Sylvie	REGAUDIE Catherine	ROUZOUL Philippe	SEYTEL Isabelle
SPERANZA Marie-Line			

Excusés ayant donné procuration

FABRE Nathalie	pouvoir à BOUSQUET Martine
SUSSET Hélène	pouvoir à CADAS Yves

Absents

BELLOC Lilian
VALERIO Moïse

Quorum :

Nombre de conseillers	En exercice	29
	Présents	25
	Procurations	2
	Absents	2
	Votants	27

Désignation des secrétaires de séance : Muriel AUDOUY et Muriel GRABIE sont désignées secrétaires de séance à l'unanimité.

Purge du droit de préemption (DIA)

Pas de DIA pour cette séance

Décisions du Maire

- n° 210914 – Contrat de location ALD Partner, véhicule Toyota Corolla hybride DGS
- n° 210915 – Rénovation éclairage public rue de la Bruyère, impasse des Myosotis et rue des Campanules (SDEHG – n° 5 AT 81)

DELIBERATIONS

FINANCES

➤ D56-2021

Lieu culturel – Approbation du plan de financement et de demande de subventions

Rapporteur : Monsieur le Maire

Vu la délibération D55-2017 en date du 7 septembre 2017 relative à l'opération de réalisation d'un lieu culturel,

Vu la délibération D80-2017 en date du 19 décembre 2017 portant approbation du plan de financement du lieu culturel et demandes de subvention,

Vu la délibération D19-2018 en date du 10 avril 2018 relative à la demande d'aide sélective auprès du CNC concernant le projet de lieu culturel,

Vu la délibération D42-2018 en date du 27 juin 2018 relative à la demande de subvention auprès du Conseil Régional et du Muretain Agglo concernant le projet de lieu culturel,

Vu la délibération D87-2020 en date du 15 décembre 2020 relative à la demande de subvention auprès des services de l'Etat au titre de la DETR et de la DSIL 2021.

Au regard des évolutions des coûts de la construction et du bâtiment, il convient d'actualiser le plan de financement du lieu culturel exposé ci-dessous :

PLAN DE FINANCEMENT LIEU CULTUREL – ASTROLAB

	HT	TVA	TTC
Etudes			
Total Etudes	664 187,16 €	132 837,43 €	797 024,59 €
Honoraires Boomerang	650 492,91 €	130 098,58 €	780 591,49 €
Mission CSPS	4 979,25 €	995,85 €	5 975,10 €
Bureau de contrôle	8 715,00 €	1 743,00 €	10 458,00 €
Travaux			
Total Travaux	4 355 728,00 €	871 145,60 €	5 226 873,60 €
Clos & couvert	1 818 340,00 €	363 668,00 €	2 182 008,00 €
Second œuvre	605 603,00 €	121 120,60 €	726 723,60 €
Lot techniques	962 137,00 €	192 427,40 €	1 154 564,40 €
Géothermie	248 000,00 €	49 600,00 €	297 600,00 €
VRD Espaces verts	164 025,00 €	32 805,00 €	196 830,00 €
Equipements Scéno techniques	557 623,00 €	111 524,60 €	669 147,60 €
TOTAL PROJET	5 019 915,16 €	1 003 983,03 €	6 023 898,19 €
Subventions attendues			3 090 000,00 €
Contrat de Territoire Départemental 31		<i>Notifié</i>	900 000,00 €
Région Occitanie			900 000,00 €
ETAT DETR/DSIL			900 000,00 €
ADEME – Fonds chaleur			40 000,00 €
Muretain Agglo – Fonds de concours structurants			200 000,00 €
Centre National du Cinéma et de l'Image Animée		<i>Notifié</i>	150 000,00 €
FCTVA	16,40%		987 919,30 €
Total ressources			4 077 919,30 €
Reste à charge sur TTC			1 945 978,89 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité des voix par 19 pour, 2 contre (MM. CHADOURNE et BONNAFOUS) et 6 absentions (Mmes PÉRISSÉ, GRABIE, SPERANZA et MM. LAMPE, DRIS, GONZALEZ) décide :

- **D'ACCEPTER** le nouveau plan de financement de l'opération de construction du lieu culturel – l'Astrolab,
- **DE SOLLICITER** une subvention auprès des services de l'ensemble des partenaires de l'opération, dont :
 - L'Etat
 - La Région Occitanie
 - Le Département de Haute-Garonne
 - Le Muretain Agglo
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer toute pièce se rapportant à cette décision.

QUESTIONS ORALES

Questions de Mme Christine PÉRISSÉ (groupe « Unis pour Labarthe »)

Au sujet du LIEU CULTUREL/ ÉTABLISSEMENT CINÉMATOGRAPHIQUE : l'astrolab.

Dans l'attente des réponses à mes questions posées lors du conseil du 30 septembre, je souhaite disposer de l'étude du cabinet HEXACOM, cabinet qui a réalisé l'étude ainsi que les appels d'offres et plus particulièrement de l'appel d'offre pour la gestion des salles.

En effet, l'étude paraît particulièrement impartiale, tous les documents financiers sont basés sur cette étude impartiale qui va uniquement dans le sens de VEO, et que seul VEO a répondu. Alors même qu'il existe 4 groupes professionnels (VEO, UTOPIA, CINEFOL, GPCI) qui sont tous en capacité de répondre.

Je vous alerte également sur le fait que tous les documents financiers sont basés sur cette étude orientée et les conséquences du risque de déséquilibre financier pour l'avenir de notre commune et de ses habitants.

Bien évidemment ces éléments ne font qu'augmenter mon inquiétude sur la gestion de ce dossier et le gouffre financier que je dénonce depuis longtemps..

Séance clôturée à 20h15

Compte-rendu affiché le 11 octobre 2021